

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
		Edition révisée n° : 0
		Date : 30 / 8 / 2016
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
HUILE DE TECK		0128

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
 Nom commercial : HUILE DE TECK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : LAMBERT CHEMICALS SPRL
 Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55
 4040 Herstal BELGIUM
 Tel : +32/4/248.86.60
 Fax : +32/4/248.86.61

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +32/70/245.245

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : R10
 Xn; R20/21/22-R65
 Xi; R36/38
 R43
 N; R51-53

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H302
 Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Asp. Tox. 1) - H304
 Toxicité aiguë, par voie cutanée - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H312
 Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Skin Irrit. 2) - H315
 Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Skin Sens. 1) - H317
 Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CLP : Eye Irrit. 2) - H319
 Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H332
- Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention - (CLP : Flam. Liq. 3) - H226
- Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 2 - (CLP : Aquatic Chronic 2) - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)



: Xn : Nocif
 N : Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R

: R10 : Inflammable.
 R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
 R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
 R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM
 Tel : +32/4/248.86.60
 Fax : +32/4/248.86.61

En cas d'urgence : +32/70/245.245

 LAMBERT ^{SPRL} CHEMICALS	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
		Edition révisée n° : 0
		Date : 30 / 8 / 2016
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
HUILE DE TECK		0128

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

Phrase(s) S	R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. : S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. S62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Contient	: Essence de térébenthine
<u>Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)</u>	
• Pictogramme(s) de danger	   
• Pictogramme(s) de danger	: SGH02 - SGH07 - SGH08 - GHS09
• Mention d'avertissement	: Danger
• Mention de danger	: H226 - Liquide et vapeurs inflammables. H302 - Nocif en cas d'ingestion. H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 - Nocif par contact cutané. H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
• Conseils de prudence	
Généraux	: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.
Prévention	: P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
Intervention	: P301+330+331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P315 - Consulter immédiatement un médecin. P370+P378 - En cas d'incendie: utiliser ... pour l'extinction. : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse.
Stockage	: P405 - Garder sous clef.
Considérations relatives à l'élimination	: P501A - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
<u>2.3. Autres dangers</u>	
Autres dangers	: Aucune dans des conditions normales.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
		Edition révisée n° : 0
		Date : 30 / 8 / 2016
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
HUILE DE TECK		0128

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Essence de térébenthine	> 30 %	8006-64-2	232-350-7	650-002-00-6	----	R10 Xn; R20/21/22-65 Xi; R36/38 R43 N; R51-53 Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4 (Oral);H302 Asp. Tox. 1;H304 Acute Tox. 4 (Dermal);H312 Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Eye Irrit. 2;H319 Acute Tox. 4 (Inhalation);H332 Aquatic Chronic 2;H411

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Appeler un médecin.
- Contact avec la peau : En cas de contact, même mineur, ôter immédiatement les vêtements contaminés et laver abondamment la peau à l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables.

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Ce produit est inflammable.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Prévention : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
		Edition révisée n° : 0
		Date : 30 / 8 / 2016
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
HUILE DE TECK		0128

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions générales : Ecarter toute source éventuelle d'ignition.
 Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
 Manipulation : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
 Mesures techniques de protection : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.
 Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/explosion et de danger pour la santé. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable. Ne pas fumer.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conservez dans un endroit à l'abri du feu.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Limites d'exposition professionnelle : Essence de térébenthine : TLV© -TWA [mg/m³] : 556
 Essence de térébenthine : MAC [mg/m³] : 560
 Essence de térébenthine : TLV© -TWA [ppm] : 100

8.1. Paramètres de contrôle

Essence de térébenthine : TLV© -TWA [mg/m³] : 556
 Essence de térébenthine : MAC [mg/m³] : 560
 Essence de térébenthine : TLV© -TWA [ppm] : 100

Protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5
		Edition révisée n° : 0
		Date : 30 / 8 / 2016
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
HUILE DE TECK		0128

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité.
- Protection des mains : Utilisez des gants en caoutchouc.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.

8.2. Contrôles de l'exposition

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

- Etat physique à 20°C : Liquide huileux.
- Couleur : Incolore.

9.1.b. Odeur

- Odeur : Caractéristique.

9.1.c. Seuil olfactif

9.1.d. pH

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

- Point de fusion [°C] : -55

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

- Point d'ébullition [°C] : 152 - 170

9.1.g. Point d'éclair

- Point d'éclair [°C] : 38

9.1.h. Taux d'évaporation

9.1.i. Inflammabilité

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

- Limites d'explosivité : 0,8 - 6,1 vol. %

9.1.k. Pression de vapeur

- Pression de vapeur [20°C] : 1,9 mm/Hg
- Pression de vapeur [50°C] : 22 - 24 mm/Hg

9.1.l. Densité de vapeur

- Densité de vapeur relative (air=1) : 4,7

9.1.m. Densité relative

- Densité : Environ 0,9

9.1.n. Solubilité

- Solubilité dans l'eau : Insoluble.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6
		Edition révisée n° : 0
		Date : 30 / 8 / 2016
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
HUILE DE TECK		0128

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Temp. d'autoinflammation [°C] : 255

9.1.g. Température de décomposition

9.1.r. Viscosité

9.1.s. Propriétés explosives

9.1.t. Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Propriétés dangereuses : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Surchauffe. Flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Combustibles. Acides. Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Vapeurs toxiques.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets indésirables pour la santé : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Irritant pour les yeux et la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

12.6. Autres effets néfastes

Information relative aux effets écologiques : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

 LAMBERT ^{SPRL} CHEMICALS	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7
		Edition révisée n° : 0
		Date : 30 / 8 / 2016
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
HUILE DE TECK		0128

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale

No. ONU : 1299

19 Etiquetage ADR



: 3. Liquides inflammables
9 : Matières et objets dangereux divers.

Transport terrestre

* ADR/RID

: Classe : 3
Groupe : III

No. I.D.

: 30

Désignation officielle de transport

: UN1299 ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE, 3, III, (D/E)

- ADR Classe

: 3

- Groupe d'emballage ADR

: III

Transport par mer

- Code IMO-IMDG

: Classe 3

- Groupe d'emballage IMO

: III

- IMDG-Pollution marine

: No -

- N° de fiche de sécurité

: F-E S-E

Transport aérien

- ICAO/IATA

: Packaging instructions cargo : 366
Packaging instructions passenger: 355

- Désignation officielle de transport

: TURPENTINE

- IATA - Classe ou division

: 3

- Groupe d'emballage IATA

: III

En cas de fuite et/ou d'épandage

: Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

Liquide nocif.

Précautions individuelles

: Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident

: Arrêter le moteur.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route.
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.
PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires

: Aucun(e).

 LAMBERT ^{SPRL} CHEMICALS	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8
		Edition révisée n° : 0
		Date : 30 / 8 / 2016
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
HUILE DE TECK		0128

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).
Révision - Voir : *

Révision : 0

Date d'impression : 30 / 8 / 2016

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document